

PROCES VERBAL

Bureau de Direction de la Ligue de Bretagne de Football

Réunion du : **mercredi 10 Octobre 2018**
A : au siège de la Ligue à Montgermont

Présidence : M. Jean-Claude HILLION

Présent(e)s : MM. LE FLOCH,
Alain LE GALLOUDEC, Rémy MOULIN, Philippe LE YONDRE,
André TOULEMONT, (en visioconférence)

Assiste à la séance : M. Philippe GEORGES, Directeur Général

Excusés : MM. Rémy FEMENIA, Bruno LE BOSSER

A. LECTURE DES PROCES-VERBAUX

Le Bureau de Direction prend connaissance des procès-verbaux des réunions :

L.B.F.:

- Comité de Direction du 18 août 2018
- CR Finances du 10 octobre 2018

District :

- Comité Directeur du District Finistère des 5 juin et 28 août 2018

B. INFORMATIONS DU PRESIDENT

1. Civilités

▪ **Nécrologie :**

Informé par son Président des décès de Messieurs :

- Hervé CANTIANI, Président du District de la Meuse
- Jean Claude MILVAQUE, Président délégué de la Ligue Auvergne-Rhône Alpes
- Jacques LEGER, Ancien Président de la Ligue de Bourgogne et Membre du Conseil Fédéral

Le Bureau de Direction adresse ses sincères condoléances aux familles et aux proches des regrettés disparus.

▪ **Félicitations :**

Le Bureau de Direction adresse ses sincères félicitations à :



- Aline Couffin, employée administrative de la Ligue de Bretagne pour la naissance de son fils Corentin.
- Gaëtan Texier, Conseiller Technique Sectoriel PPF du District d'Ille et Vilaine pour la naissance de sa fille Selma.

2. Assemblée Fédérale du samedi 8 Décembre 2018

Un questionnaire sera adressé aux Délégués de la Ligue pour l'organisation de cette journée qui sera agrémentée par le tirage de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019 à la Seine Musicale de Boulogne-Billancourt.

3. Préparation de l'Assemblée Générale de la Ligue du 3 Novembre à Dinan

Le Comité prend connaissance de la situation financière de la Ligue exposée par son Trésorier, M. Rémy Moulin. Ce dernier indique un bilan avec un excédent de 79 457€ contre un déficit de 40 809€ la saison passée.

Le Comité adopte définitivement l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ainsi que son bilan financier.

Challenge « Léon Guiard » 2018. A l'unanimité, les Membres du Bureau décident d'attribuer le challenge à M. Guy Manivel, ancien Président et fidèle serviteur du club de Dinan.

4. Organisation du Centenaire de la LBF

M. Toulemont présente un bilan à ce jour des travaux réalisés par le groupe de pilotage.

Le Bureau de Direction approuve ce bilan et valide le choix du logo du centenaire qui sera inséré dans les adresses courriels des correspondances de la Ligue et des Districts tout au long de la saison.

5. Mouvements du Personnel

Point sur les effectifs de la Ligue suite aux derniers recrutements.

Le Président donne lecture aux Membres du procès-verbal de la dernière séance de la réunion des Délégués du Personnel.

Pris note du courrier en date du 12/09/2018 de la Directrice du Pôle Espoirs Féminins.

Réponse sera faite par le Directeur Général.

Recrutement du C.T.R.A. en cours.

6. Renouvellement des véhicules de service

Les attributions de véhicule par District sont validées :

- Commande de 6 véhicules Touran 5 places et 4 véhicules Touran 7 places avec attache remorque :
 - District 22 : 1 véhicule 5 places et 1 véhicule 7 places
 - District 29 : 1 véhicule 5 places
 - District 35 : 1 véhicule 7 places
 - District 56 : 1 véhicule 5 places et 1 véhicule 7 places
 - LBF : 3 véhicule 5 places et 1 véhicule 7 places

La livraison des véhicules achetés se fera en 2 temps sur la dernière semaine d'octobre et la première semaine de novembre. Le covering des véhicules sera à prévoir.



Le Directeur rappelle le règlement sur l'utilisation des véhicules : il s'agit de véhicules de service et non de véhicules de fonction. A ce titre les véhicules doivent donc rester à la Ligue les soirs, week ends et vacances. Cependant une tolérance peut être acceptée occasionnellement pour certains déplacements professionnels pour éviter les allers retours à la Ligue.

Il est également rappelé que les utilisateurs doivent bien compléter le carnet de route en précisant les déplacements et le kilométrage effectué. Le Président précise qu'une attention sera portée aux déplacements effectués afin d'éviter les abus.

Concernant la mise à disposition d'un véhicule au CTBHG, la Commission souhaite que les besoins soient identifiés plus précisément. Dans l'immédiat pour les déplacements ponctuels, elle préconise l'utilisation d'un véhicule du District, de la Ligue, la location temporaire ou du véhicule personnel contre prise en charge suivant le barème en vigueur.

Il est également rappelé que tous les Techniciens doivent transmettre une copie de leur permis de conduire à la Ligue.

7. Commission Régionale des Éducateurs

Le Bureau prend connaissance des sollicitations de la Commission Régionale du Statut des Éducateurs relatives au positionnement du Bureau de la Ligue face au C.D.I. en R1 et la possibilité de reconduire les dérogations en R2 pour le BEF.

Après étude des dossiers, transmet avec avis à la Commission Compétente pour suite à donner

8. IFF/IR2F

Il est rappelé que selon les directives de l'IFF toute inscription à une formation et le règlement de celle-ci doivent être adressés à l'IR2F, seul possesseur de l'agrément.

Le Bureau entérine les dispositions prises le matin même en CR Finances sur les modalités de répartition des frais pédagogiques des :

- Formations arbitres dispensées par les Districts
- Formations initiales d'arbitrage Ligue de 3 jours à Ploufragan
- Formations Educateurs dispensées par les Districts
- Formations Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD)

9. Coupes du Monde féminines FIFA Bilan 2018 et organisation 2019

Le Président fait le bilan de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2018 U20F. Il félicite l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la grande réussite de cette Coupe du Monde, tant sur le plan sportif, qu'organisationnel.

Il rappelle à ce sujet les propos du Président de la FIFA, Gianni Infantino qui a qualifié de succès populaire cet événement planétaire.



Dans le cadre d'une prochaine réunion avec B. Henriques et S. Gonfalone de la FFF, nous allons devoir présenter les actions envisagées au niveau départemental et régional sur notre territoire dans le cadre de la CDM 2019F

10. Dossiers et courriers divers.

FFF :

- Observatoire des Comportements – Proposition d'accompagnement par la LFA du District du Morbihan.

LBF :

- Statistiques Licences : JC Hillion présente les chiffres à ce jour des licenciés enregistrés.
- Nominations en Commissions Régionales - Intégration de :
 - Sophie Mausolé en Commission Régionale Développement et Animation des Pratiques.
 - Jean Pierre Josselin en Commission Régionale Bretagne Foot.

Des aménagements sont apportés en C.R. Évènements et Communication (consulter annexe 2)

- Modification du Règlement Futsal
Article 81 - Nombre de joueurs avec double licence en compétitions régionales et départementales.

Le règlement est donc mis à jour le 21/09/2018 pour la saison 2018/2019.

1. Foot entreprise : Le nombre de joueurs avec double licence inscrits par équipe sur la feuille de match est limité à 6.

2. Futsal : nombre de double licence illimité.

Rappel pour la phase de qualification à la D2 Futsal, le nombre de Double Licence est limité à 4.

Le Bureau valide cette disposition.

Pour les saisons suivantes, il sera nécessaire de faire valider le nouveau texte en Assemblée Générale de Ligue à Dinan afin de se mettre en conformité avec les textes fédéraux.

Nouveau texte proposé :

R1 Futsal = 4 DL maxi (en conformité avec les textes fédéraux).

Autres divisions = nombre de DL illimité.

- Homologation du Règlement intérieur de la CRA et Guide de l'Arbitrage. Sous réserve de prise en compte de certaines modifications, le Bureau approuve le règlement intérieur de la CRA pour la saison 2018/2019.
- Demande d'Honorariat:
Avis favorable du Bureau suite à la demande de licence d'arbitre honoraire pour M. Ronan Mener, arbitre du District Finistère et de M. Jean-Yves Quillay, arbitre du District du Morbihan.
- Homologation des Règlements des compétitions Districts :
 - D56 : manque règles d'accession.
 - D29 : en attente de transmission.
- Club FFF des 100 Femmes Dirigeantes. Sont proposées à la FFF pour le 2^e groupe de 25 Femmes, Mesdames Sophie Mausolé et Rachel Boishardy.
- Convention de Groupement de Jeunes : précisions apportées sur la durée des conventions à savoir 3 ans à compter de la saison 2018/2019.



- Mouvements des clubs (lire annexe 1).
- Breizh Mundialito Tour 2018.
- Séminaire C.R/C.D. Discipline : Bonne tenue de cette réunion très constructive.
- Journée Label Jeunes FFF : Quimper Kerfeunteun F.C. Manifestation à succès en présence de la DTN.

DIVERS :

- Assemblée Générale des Clubs Nationaux du 8/10/18 : Election de Messieurs P. Bernard Hervé au titre de Président et de Régis Montreuil suppléant pour la durée de la mandature et Délégués aux Assemblées Fédérales.
- A.N.D.E.S. : Le Président invite à soutenir la mobilisation générale en faveur du sport français.
- Courrier du Stade Rennais F.C. concernant la représentation de la Ligue de Bretagne auprès du club en Europa Ligue. Pris note.
- Courrier Ville de Le Rheu : Terrain de Futsal extérieur. Remerciements de la municipalité suite à l'obtention de subvention FAFA.
- Réseaux sociaux « Sélection Bretagne » : lecture du Président. Devant les propos tendancieux mentionnés dans cet article, transmet pour information et avis à la FFF.
- Nouvelle convention LBF/Ligue Bretagne Sport Adapté.

C. QUESTIONS DIVERSES

Alain LE FLOCH :

- Recrutement du CTRA. Le Président informe les Membres de la situation en cours du recrutement de ce poste.

Philippe LE YONDRE :

- Contrats d'objectifs 2018/2019. Le Président souhaite créer un groupe de travail.
- Groupe de travail Jeunes : modification pyramide U19 2ème phase. Pris note des précisions apportées par P. Le Yondre.

Le Président
Jean-Claude Hillion

Le Secrétaire
Alain Le Galloudec



ANNEXE 1 : Mouvements des clubs

District	Date	Nom du club	Commune	Numéro affiliation	Statut	Nouveau	Radiation	En sommeil/ Inactivité
22	09/08/2018	US CORSEUL	CORSEUL	515054	LIBRE			Partielle
22	08/08/2018	LANGAST AS	LANGAST	529814	LIBRE			Partielle
29	18/08/2018	GJ AVEN PONT AVEN	PONT AVEN	564048	GJ	X		
29	18/08/2018	GJ BELON LAITA AVEN	PONT AVEN	554152	GJ		X	
29	18/08/2018	GJ DU JET ST YVI ELLIANT TOURCH	ST YVI	564034	GJ	X		
29	03/09/2018	ESP. OUST LES FOUGERETS	LES FOUGERETS	523232	LIBRE		X	
29	14/09/2018	AS LOCTUDY	LOCTUDY	508421	LIBRE			Partielle
29	11/09/2018	ET. ST ARZEL PLOUARZEL	PLOUARZEL	522041	LIBRE			Partielle
29	04/10/2018	GSEF QUIMPER	QUIMPER	552384	LIBRE			Partielle
29	03/09/2018	ES ST MARTIN	ST MARTIN	523040	LIBRE		X	
35	22/08/2018	GJ STROLADENN MONTMURAN	LANGAN	580914	GJ		X	
35	03/09/2018	ASPTT RENNES	RENNES	502137	LIBRE			Partielle
35	12/09/2018	ESPERANCE RENNES	RENNES	551320	LIBRE			Partielle
35	17/09/2018	AS J.C. ST MALO	ST MALO	500036	LIBRE			Partielle
35	28/09/2018	JA ST SERVAN	ST SERVAN	500014	LIBRE			Partielle
56	10/09/2018	GSA BRANDERION	BRANDERION	518112	LIBRE			Partielle
56	12/09/2018	AS BUBRY	BUBRY	501907	LIBRE			Partielle
56	04/09/2018	HERMINE LOCOAL MENDON	LOCOAL	518848	LIBRE			Partielle
56	14/09/2018	ES PLESCOP	PLESCOP	519102	LIBRE			Partielle
56	27/09/2018	PLOUHINEC FC	PLOUHINEC	580468	LIBRE			Partielle
56	11/09/2018	PLUMELIN	PLUMELIN	520082	LIBRE			Partielle
56	28/09/2018	BO QUESTEMBERT	QUESTEMBERT	502020	LIBRE			Partielle
56	04/10/2018	AVENIR THEIX	THEIX	519034	LIBRE			Partielle
56	09/10/2018	US GROIX	GROIX	519948	LIBRE			Partielle
56	09/10/2018	CAMORS AL	CAMORS	516841	LIBRE			Partielle

